

# LE CONSEIL de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est la plus ancienne  
des organisations européennes à but politique  
créée à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.  
Son statut a été signé à Londres en 1949.

D'après le préambule, ses membres visent à consolider la paix fondée sur la justice et la coopération internationale, à sauvegarder les principes de la liberté, de la démocratie et de la prééminence du droit et à favoriser le progrès social et économique.

## Dates clés du Conseil de l'Europe

### 7-10 mai 1948 : Congrès de La Haye

Le Congrès européen de La Haye propose de convoquer une assemblée européenne et de créer une cour de justice chargée de faire respecter une charte des droits de l'homme.

### 27-28 janvier 1949 : Modalités

Les ministres des Affaires Etrangères des cinq puissances (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) se mettent d'accord pour établir un Conseil de l'Europe, composé d'un « comité ministériel » et d'un corps consultatif.

### 3-5 mai 1949 : Signature

La Conférence sur la création d'un Conseil de l'Europe se tient au Palais Saint-James à Londres et débouche sur la signature, par les 10 Etats fondateurs (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède et Royaume-Uni), du statut de l'organisation.

Le Conseil de l'Europe est doté d'une assemblée consultative et d'un comité des ministres, assistés d'un secrétariat.

### 4 novembre 1950 : Droits de l'homme

Signature à Rome de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

### 5 mai 1989 : Ouverture

A l'occasion du 40ème anniversaire du Conseil de l'Europe, le Comité des ministres adopte une déclaration qui marque le début de la politique d'ouverture de l'organisation à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale.



Source photos : Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est à l'origine  
d'un certain nombre d'instruments juridiques  
appelés des traités (conventions, chartes, accords).  
A ce jour, 200 traités ont été établis par le Conseil de l'Europe.

Source : [www.ena.lu](http://www.ena.lu)

Avec le soutien de :



Réalisée par :



MAISON DE L'EUROPE EN LIMOUSIN  
51, AVENUE GEORGES DUMAS - 87 000 LIMOGES  
05.55.32.47.63

# LA DÉCLARATION Schuman :

un texte fondateur

La déclaration Schuman du 9 mai 1950  
est considérée comme l'acte de naissance  
de l'Union européenne.

Ce texte rédigé par Jean Monnet a été prononcé par Robert Schuman, alors ministre français des Affaires Etrangères, lors d'une conférence de presse tenue au Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay. Cette déclaration ne se contente pas de fixer des objectifs, elle propose aussi l'ouverture de négociations sur des bases précises.

## Ce texte poursuit plusieurs objectifs :

- La mise en commun des ressources stratégiques afin de permettre une paix durable en Europe.
- Mettre fin à l'opposition franco-allemande.
- Jeter les bases d'une fédération européenne s'appuyant sur la Haute Autorité du charbon et de l'acier.
- Approfondir la paix et participer au renforcement des liens entre Occidentaux.

## EXTRAIT DE LA DÉCLARATION SCHUMAN :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup,  
ni dans une construction d'ensemble :  
elle se fera par des réalisations concrètes  
créant d'abord une solidarité de fait. »

*C'est la photo prise lors des négociations intergouvernementales,  
le 20 juin 1950, qui est utilisée pour illustrer  
la conférence de presse du 9 mai 1950,  
qu'aucun photographe n'avait alors immortalisée.*



La déclaration Schuman  
conduit en 1951 à la création  
de la Communauté Européenne  
du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A).

*Le 3 juin 1951, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas approuvent la déclaration Schuman. Entre le 26 et le 28 août 1951, l'Assemblée du Conseil de l'Europe approuve la déclaration. Dans l'ensemble, l'opinion publique réagit favorablement à la déclaration même si elle a quelques difficultés à en estimer la portée profonde. Sur le plan diplomatique, les pays concernés souhaitent participer à la construction européenne.*

En 1985, les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement réunis au  
Conseil européen de Milan ont choisi de commémorer cet événement  
en faisant du 9 mai la Journée de l'Europe.

Source : [www.europa.eu](http://www.europa.eu) / [www.ena.lu](http://www.ena.lu)

Avec le soutien de :



Réalisée par :



MAISON DE L'EUROPE EN LIMOUSIN  
51, AVENUE GEORGES DUMAS - 87 000 LIMOGES  
05.55.32.47.63

# LA JOURNÉE de l'Europe

fête  
l'EUROPE  
9 mai

1950-2010 60 ans de la  
Déclaration Schuman

La Journée de l'Europe est aujourd'hui considérée comme un des symboles de l'Europe au même titre que le drapeau, la devise, la monnaie et l'hymne européen.

Logo officiel de la Journée de l'Europe

La Journée de l'Europe n'est pas seulement l'anniversaire de l'acte fondateur du processus de construction de l'Europe, c'est aussi un moment privilégié d'information, d'orientation et de discussion sur les thématiques de l'UE.

Lors de cette journée, activités et festivités permettent un rapprochement entre l'Europe et ses citoyens.

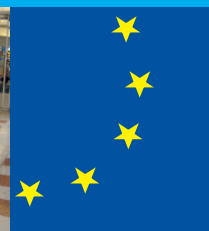
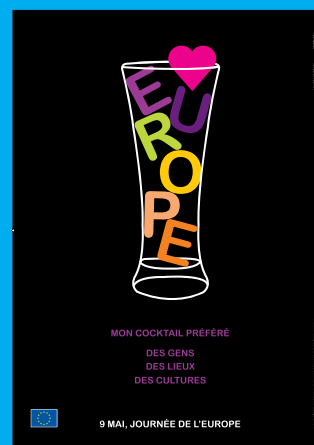
*La construction n'a de sens que si les citoyens connaissent ses principes fondateurs, ses institutions, ses réalisations et ses perspectives. C'est pourquoi, la Journée de l'Europe doit être une journée d'information.*

*La célébration de la journée de l'Europe doit servir à rapprocher l'Europe des citoyens en remédiant au manque d'information et au sentiment d'éloignement qu'ils éprouvent.*

*Un autre principe de base de la Journée de l'Europe consiste à susciter des occasions de rencontres entre citoyens originaires de différents pays européens.*

## Quelques exemples de manifestations pour la Journée de l'Europe :

- Finlande : manifestations sur les cultures européennes
  - Hongrie : festival de rue
  - Pays-Bas : festival de la jeunesse et débats
- France : développement de trois thématiques autour de l'Europe : climat, créativité et innovation, mobilité.



Cette journée est l'occasion de rappeler les origines de la construction européenne, mais elle doit être, plus que toute autre célébration, tournée vers l'avenir.

Source : [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr) / [www.europschool.net](http://www.europschool.net)

Avec le soutien de :



Réalisée par :



MAISON DE L'EUROPE EN LIMOUSIN  
51, AVENUE GEORGES DUMAS - 87 000 LIMOGES  
05.55.32.47.63

# LES SYMBOLES de l'Europe

La Journée de l'Europe est aujourd'hui considérée comme un des symboles de l'Europe au même titre que le drapeau, la devise, la monnaie et l'hymne européen.



## Le drapeau

Le drapeau européen qui était depuis 1955, celui du Conseil de l'Europe est composé de douze étoiles à cinq branches disposées en cercle sur un fond bleu.

### Symbolique du drapeau :

Le nombre d'étoiles ne correspond pas au nombre de pays qui composent l'UE. Il symbolise la plénitude et la complétude, car il existe douze mois dans l'année, douze heures au cadran d'une montre.

Enfin, la disposition en cercle exprime la solidarité, l'harmonie entre les peuples de l'Europe, ainsi que la position paritaire des États, car toutes les étoiles sont équidistantes du centre du cercle.



## L'hymne

En 1985, les Chefs d'État ou de gouvernement réunis au Conseil Européen de Milan décident que « l'Ode à la Joie » de Beethoven sera l'hymne officiel de l'Union.

Il était depuis 1972, l'hymne du Conseil de l'Europe.

Il ne comporte pas de paroles officielles mais

est la mise en musique du poème

de Friedrich von Schiller qui évoque la fraternisation de tous les hommes.

## La devise

La devise européenne est « *In varietate concordia* » d'après la commission européenne.

Cette devise signifie que, au travers de l'UE, « *les Européens unissent leurs efforts en faveur de la paix et de la prospérité, et que les nombreuses cultures, traditions et langues différentes que compte l'Europe constituent un atout pour le continent.* »

Cette devise est le résultat d'un concours organisé par le quotidien Ouest-France en 1998.

Elle a été choisie parmi 7 autres devises, par un Grand Jury, composé d'une personnalité par pays membre, sous la direction de Jacques Delors. Elle a alors été traduite en 23 langues.

En France, il s'agit de « *Unie dans la diversité* ».



## La monnaie

Le 1er janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie de onze États membres de l'UE.

Le sigle officiel s'inspire de la lettre grecque epsilon, symbolisant le berceau de la civilisation européenne.

Elle évoque également la première lettre du mot Europe.

Les deux lignes parallèles représentent la stabilité de l'euro.

Même si certains pays ne font pas partie de la zone euro, on peut considérer que la monnaie unique constitue désormais un symbole concret et quotidien de l'UE.



## Le bleu, couleur de l'Europe ?

On peut également envisager la couleur bleue comme un symbole de l'UE puisqu'elle est traditionnellement associée au continent européen.

Toutefois, elle est également devenue la couleur emblématique des plus grands organismes internationaux : ONU, OTAN.

Source : [www.europa.eu](http://www.europa.eu)

Avec le soutien de :



Réalisée par :



MAISON DE L'EUROPE EN LIMOUSIN  
51, AVENUE GEORGES DUMAS - 87 000 LIMOGES  
05.55.32.47.63